Soulaines SUR AUBANCE

Juin-Juillet 2022
n° 140
(feuillet supplémentaire)

Les Infos

Depuis le début du mandat municipal, beaucoup de projets ont été engagés, avec des besoins nombreux et des moyens limités. Certaines actions sont moins visibles que d'autres, beaucoup prennent du temps. Toutes avancent bien et sont nécessaires. Ce feuillet donne un premier aperçu.

Enfance Jeunesse (Adjointe : Katia DUMARTIN)

L'instruction, l'intégration à la vie en commun, l'éveil de la personnalité, préparent le fonctionnement de la société de demain, car les enfants sont des citoyens en devenir. Un cadre de vie stimulant, l'accompagnement des jeunes familles, la bienveillance pour les jeunes, sont l'affaire de tous. Les élus et les agents communaux en charge de l'enfance y contribuent de leur mieux.

Le **Plan Educatif Territorial** a été actualisé en 2021. En précisant les orientations générales des actions éducatives, dans les différents temps de la vie des enfants, il permettra d'harmoniser les activités autour de valeurs partagées (intergénérationnel, solidarité, environnement, citoyenneté), et de bénéficier de l'appui matériel et financier de la commune. Les participants à la construction du PEdT ont été invités à une réunion de restitution du projet le 29 juin 2022. Le dossier complet, la plaquette illustrée et une vidéo sont disponibles sur le site internet communal.

La **tarification des services à l'enfance** (restaurant scolaire, accueil périscolaire et de loisirs, TAP) a été simplifiée et profondément modifiée pour prendre en compte la réalité des revenus des familles. Les cinq tranches tarifaires (selon le Quotient Familial) sont confirmées, avec le passage à la ***Cantine à 1 euro*** pour les deux premières tranches, une légère réduction pour la tranche intermédiaire, et une augmentation pour les deux tranches les plus hautes dans un esprit de solidarité. Les tarifs restent avantageux pour tous : moins chers que dans la plupart des autres communes, pour des prestations de qualité assurées par les agents communaux. Ce dispositif permettra de bénéficier d'une subvention, et ainsi aidera à absorber l'augmentation des coûts de fonctionnement.

La **Convention Territoriale Globale** est le nouveau dispositif proposé par la Caisse d'Allocations Familiales pour le calcul des subventions pour les services à l'enfance. Incontournable après fin 2023, elle impose la coopération intercommunale. Il a été décidé d'approfondir le partenariat avec Mûrs-Erigné, déjà engagé avec le Multi-accueil Petite Enfance, la Ludothèque, le Relais Petite Enfance et l'Ecole de musique et de dance. Les moyens matériels et les équipes des deux communes seront mieux coordonnés, pour le bien des enfants.

Voirie et bâtiments (Adjoint : Alain AGATOR)

Après un sous-investissement systématique depuis plusieurs années, un gros effort de rattrapage est nécessaire sur la Voirie et les Bâtiments. Il a été engagé dès le début du mandat, avec des travaux d'urgence et avec une réflexion sur l'évolution et le meilleur usage des infrastructures communales. Le temps des travaux arrive.

Pour la **voirie**, le haut de la *rue du Tertre* et le *chemin de la Glacière* ont été rénovés et sécurisés en 2020. La *route de l'Ecotière*, très dégradée et dangereuse, a été refaite en 2021.
En juillet 2022, c'est *La Haute Grolière* et *Les Ajoncs*, le *chemin de la Goislinière* et le *chemin des Huttières* qui seront repris. En octobre 2022, le *carrefour de la Mare Biotte* sera reconfiguré, ses réseaux télécom enterrés.
Les canalisations d'eaux pluviales et usées de la rue de Dragalina ont été séparés en 2021, permettant de moderniser la station d'épuration en 2023 ou 2024. La *rue de Dragalina* et le bas de la *rue du Tertre* sont programmés pour 2024. Une étude est initiée avec ALM et *Irigo* pour reconfigurer le *carrefour de la Haute Marzelle*, afin d'améliorer les différents usages et de réduire la vitesse de traversée : ce projet nécessitera deux ou trois années. Nous ne détaillons pas ici pour le moment les autres lieux à traiter, qui sont nombreux mais pas oubliés...

Le secteur du **bâtiment** n'est pas en reste. Outre les travaux de réparation et de modernisation (vitrages de l'école, chauffage de la Grange aux Dîmes et de la bibliothèque) et les petits travaux d'agencement (sanitaires du périscolaire, étage de l'école, régie de la Grange aux Dîmes), plusieurs gros projets vont se concrétiser.
Le bâtiment de *stockage associatif et communal* accueillera en septembre 2022 sur un site unique le matériel encombrant des associations (Comité des Fêtes, APE, L'Espoir, Comité de Jumelage, ACIC, sports…) dans un local sûr, sec et facilement accessible. Finis les rangements de fortune humides, mal éclairés et malcommodes ! Il recevra aussi du matériel communal et des équipements annexes pour la Halle de sports.
L'*Espace du Tilleul*, derrière la bibliothèque, sera converti en un espace multi-usages accueillant un marché local, et des petits évènements culturels ou conviviaux. La conception est terminée, la consultation des entreprises sera lancée en septembre 2022, les travaux cet hiver.
Viendront aussi la rénovation de la maison près de l'église, et la rénovation thermique de l'école… A suivre !

Le CCAS, au plus près des besoins des habitants

Composé d'élus et de bénévoles, le *Centre Communal d'Action Sociale* n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 1500 habitants, mais il existe de longue date à Soulaines-sur-Aubance. Autrefois tourné vers le soutien aux personnes démunies et l'animation pour les personnes âgées, il élargit désormais son action à la connaissance de l'ensemble des besoins des habitants.

Une **Analyse des Besoins Sociaux** doit obligatoirement être réalisée par le CCAS, dès lors que celui-ci existe. Elle n'avait jamais été faite jusque là, ce qui est fort dommage car il s'agit d'un moyen privilégié pour aller vers les habitants, pour les connaître, et pour mettre en lumière des informations essentielles pour le Conseil municipal.

Le CCAS a décidé de réaliser cet ABS par ses propres moyens, plutôt que de le faire faire par une société spécialisée. L'idée est d'avoir le maximum de proximité avec les Soulainois, et un accès direct aux informations utiles.

La *première étape* a permis de décrire la population communale à partir de données statistiques, et de sélectionner quatre thèmes prioritaires. Lors de la *seconde étape*, ces quatre thèmes vont être abordés avec des méthodes distinctes, en faisant participer les habitants, pour définir avec eux des objectifs à atteindre et des moyens pour y parvenir. Finalement, l'ABS sera remis au Conseil municipal, pour qu'il puisse le prendre en compte dans les divers projets de la mandature.

Les *thèmes prioritaires* retenus sont les suivants :

répondre en ligne de préférence

◊ **Résoudre les difficultés de la vie quotidienne**

Ce sont toutes ces choses, petites ou grandes, qui créent des complications, qui nous ralentissent ou nous empêchent dans la vie de tous les jours, et que nous aimerions voir résolues.
Elles sont évidemment très différentes selon les personnes, les familles, les âges ou les quartiers ! C'est pourquoi il a été choisi d'interroger l'ensemble de la population communale, avec un **questionnaire** distribué à chaque adresse avec *Les Infos* de juin-juillet 2022. Ce questionnaire est aussi disponible sur le site Internet de la commune, pour téléchargement et impressions supplémentaires, ou pour répondre en ligne.
La réponse n'est pas obligatoire ; elle est de préférence individuelle, et de toute façon libre et anonyme. C'est simplement un moyen commode pour recueillir les besoins du quotidien que chacun peut exprimer.

◊ **Etre jeune**

Comment bien vivre entre 15 et 25 ans, s'épanouir physiquement et moralement, trouver sa place dans la société maintenant et plus tard ? Toutes les générations ont connu ces questions qui sont liées à cet âge, entre l'enfance et la maturité. Mais ces questions ne se posent pas de la même façon à chaque génération, car le monde change. Le numérique, le confinement sanitaire, la déscolarisation, l'identité, la difficulté de s'imposer face à la génération du *baby boom*… sont des faits nouveaux et troublants. Et vivre dans une petite commune, à l'écart et résidentielle, ajoute d'autres difficultés.
Personne ne saurait dire, à la place des jeunes, ce à quoi ils aspirent et ce qu'il leur manque ! C'est pourquoi ils seront conviés, en deux groupes d'âges, à des **réunions d'expression et de réflexion** au mois d'octobre.

◊ **Habiter après 60 ans**

Vivre dans une maison individuelle à Soulaines-sur-Aubance, c'est le choix de la plupart des habitants ! Nombreux, nous avons rénové, construit ou loué une maison avec jardin, pour y vivre en famille.
Mais avec l'âge, les choses se compliquent parfois : la maison s'est vidée, l'entretien devient difficile, les déplacements sont un problème, l'isolement vient… Comment se loger après 60 ans, lorsqu'on est autonome et pour le rester le plus longtemps possible ?
Pendant le mois de juillet, les membres du CCAS proposeront des **rencontres individuelles** pour échanger sur ce sujet. Si vous avez plus de 60 ans, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie à ce sujet.

◊ **Faire village**

Nous avons tous en tête et au cœur l'idée d'une ambiance villageoise, chaleureuse, festive et solidaire... Mais comment la faire vivre à notre époque ?
Absence en journée, professions différentes, diminution des relations de voisinage, activités associatives ou sportives sur d'autres communes, courses du week-end, maisons plus confortables et vidéo à la demande... Cela a parfois du bon, mais aussi cela nous sépare.
Quelles peuvent être les occasions de *Vivre ensemble* ?
Une **réunion publique** ouverte à tous sera proposée à l'automne.

Le CCAS croit beaucoup à l'utilité collective de cette démarche et espère rencontrer un large soutien pour sa réussite.

Arbres remarquables

Jusqu'à fin août, les arbres remarquables peuvent être signalés avec l'application donnée par ce QRcode.

Cet inventaire participatif offre un beau thème de balades, et il valorisera les richesses naturelles de notre commune !

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement. Responsable de publication : Robert BIAGI, Maire.